



IKIYAGO

C'INAMA NSHINGAMATEKA

25 septembre 2010



BIMENSUEL D'INFORMATION ET D'OPINIONS N° 22

Les honorables députés de la nouvelle Législature ont commencé leur travail



LIRE EN PAGE 3

Approbation et prestation de serment des deux Vice-Présidents de la République



LIRE EN PAGE 5

Le Palais des Congrès de Kigobe vient d'abriter la quatrième Session de l'Assemblée Législative de la Communauté Est-Africaine (EALA)

Cérémonies d'ouverture de la 1^{ère} Réunion de la Quatrième Session de l'EALA



LIRE EN PAGE 6

Qui sont les honorables députés de la présente Législature 2010-2015

LIRE EN PAGE 2

Clôture solennelle de la Session ordinaire parlementaire de juin 2010.

LIRE EN PAGE 7

Deux ambassadeurs reçus en audience par l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale



LIRE EN PAGE 9

Editorial

L'honorable Pie Ntavyohanyuma reconduit à la tête de l'Assemblée nationale

Cela n'est arrivé qu'une fois au Burundi et Dieu seul sait pourquoi le rêve se réalise aujourd'hui. Pour avoir conduit avec sagesse et compétence l'Assemblée Nationale de la précédente législature, le député Pie Ntavyohanyuma réélu pour un nouveau mandat a encore mérité la confiance de ses pairs pour la direction de cette institution.

Les Burundais en sont fiers et pour cause. Pour la première fois dans l'histoire du Burundi, une législature de l'Assemblée Nationale vient de terminer son mandat, de même que ses dirigeants. La communauté internationale a aussi de quoi se réjouir de cette avancée significative. Dans la voie de la démocratie, oui ; mais aussi dans la voie de la paix, de la sécurité et de la stabilité des institutions de la République. Après avoir longuement et durement investi pour le retour de la légalité constitutionnelle au Burundi, les partenaires de notre pays peuvent se féliciter d'une paix totalement recouverte et donc un Burundi viable, vivable et qui s'engage résolument vers un développement harmonieux et intégral de ses citoyens.

Avec 106 députés au lieu de 118 pour la précédente législature, la nouvelle Assemblée Nationale doit s'impliquer dans la logique normale de ce noble pari. Accompagner et contrôler les actions du gouvernement dans cette perspective, voilà qui fera du Burundi ce qu'il aspire devenir au lieu de lui mettre les bâtons dans les roues. Le nouveau Bureau de cette institution doit donc jouer son rôle de paravent. Les premiers signes ne trompent pas. Avec un Bureau bien équilibré sur le plan politique, régional et de genre, la population est très confiante et les Honorables Députés le soutiennent totalement. Certes, les défis ne pourront pas manquer. Mais avec la clairvoyance et la rigueur de son Président, le mandat qui commence se révèle déjà de bon augure pour la Nation burundaise.

La Rédaction

Qui sont les honorables députés de la présente Législature 2010-2015

N°	Nom et prénom	Circonscription	Parti
1	AHINGEJEJE Alfred	CIBITOKÉ	TWA
2	ARAKAZA Christine	MUYINGA	CNDD-FDD
3	BARAMPAMA Rémy	BUJUMBURA-MAIRIE	CNDD-FDD
4	BARARUFISE Marceline	RUTANA	UPRONA
5	BAREKEBAVUGE Alexis	CIBITOKÉ	CNDD-FDD
6	BERAHINO Glorioso	KAYANZA	CNDD-FDD
7	BIGIRIMANA Alphonsine	KARUSI	CNDD-FDD
8	BUCUMI Moïse	RUYIGI	CNDD-FDD
9	BUCUMI Pasteur	MAKAMBA	CNDD-FDD
10	BUKUMBANYA Henri	RUYIGI	CNDD-FDD
11	BOSOKOZA Bernard	BUJUMBURA-MAIRIE	UPRONA
12	BUTORE Joseph	CIBITOKÉ	CNDD-FDD
13	BUTOYI Stany	KARUSI	CNDD-FDD
14	GAFURERO Léocadie	BUBANZA	CNDD-FDD
15	GAHIMBARE Joselyne	KAYANZA	CNDD-FDD
16	GAHUNGU Juvénal	BUJUMBURA	PRODEBU NYAKURI
18	GASUTWA Bonaventure	BUJUMBURA	UPRONA
19	HABONIMANA Odette	BUJUMBURA	CNDD-FDD
20	HAKIZIMANA Emilien	KAYANZA	CNDD-FDD
21	HATUNGIMANA Léonidas	CANKUZO	CNDD-FDD
22	HAVYARIMANA Juvénal	BUBANZA	CNDD-FDD
23	IHOTRIHIGWA Jean	NGOZI	UPRONA
24	INAMAHORO Espérance	BURURI	CNDD-FDD
25	KABURA François	MAKAMBA	UPRONA
26	KAMARIZA Justine	KIRUNDO	CNDD-FDD
27	KANGOYE Jovithe	CIBITOKÉ	CNDD-FDD
28	KARENKA Ramadhan	BURURI	CNDD-FDD
29	KARERWA Mo-Mamo	GITEGA	CNDD-FDD
30	KUNTWARI Elias	KARUSI	TWA
31	MANIRAKIZA Abdallah	BURURI	CNDD-FDD
32	MASUDI Selemani	KIRUNDO	CNDD-FDD
33	MIBURO Gaudence	RUYIGI	CNDD-FDD
34	MINANI Jean	KIRUNDO	PRODEBU NYAKURI
35	MINANI Marie Thérèse	KIRUNDO	CNDD-FDD
36	MISAGO Sébastien	MUYINGA	UPRONA
37	MUDUGU Poppon	BUJUMBURA-MAIRIE	UPRONA
38	NAHAYO Claude	NGOZI	CNDD-FDD
39	NANKWAHOMBA Melchior	KIRUNDO	CNDD-FDD
40	NCAHINYERETSE Ladislas	KARUSI	UPRONA
41	NDAYIZAMBA André	BURURI	UPRONA

Suite à la page 4

Les honorables députés de la nouvelle Législature ont commencé leur travail



Après les élections législatives qui ont donné une victoire écrasante au parti CNDD-FDD et la validation de ces résultats par la Cour Constitutionnelle, les honorables députés élus pour la nouvelle législature de 2010 à 2015 se sont réunis au cours de leur première séance plénière le 16 août 2010 au Palais des Congrès de Kigobe. Cette session qui a couvert la période du 16 au 21 août 2010 en vertu du Décret présidentiel qui l'a convoquée avait pour ordre du jour la mise en place du nouveau Règlement d'Ordre Intérieur, ainsi que la mise en place du Bureau de

législature compte 106 députés.

Ce jour-là du 16 août 2010 qui vu le début du travail pour les nouveaux députés, 105 ont répondu pour participer à la première séance. C'est dire que le quorum de 2/3 des députés requis pour amorcer toute délibération était largement atteint. Pour analyser le nouveau texte de projet de Règlement d'Ordre Intérieur, il a été mis en place une commission composée de 5 députés en provenance des différentes familles politiques représentées à l'Assemblée Nationale.

L'Assemblée Nationale pour cette nouvelle législature. Cette session qui a duré une semaine a été présidée par le Doyen d'âge, c'est-à-dire le député le plus âgé qui est l'honorable Festus Ntanyungu. Celui-ci a vu le jour le 12 novembre 1945. Cette nouvelle

Le CNDD-FDD a été représenté par deux députés à savoir : l'Honorable Jean Marie Pascal Nsesema et l'Honorable Glorioso Berahino ; l'Uprona par l'Honorable François Kabura ; le Sahwanya-Frodebu Nyakuri Iragi rya Ndadaye par l'Honorable Norbert Ndiokubwayo et la communauté des Batwa qui est un groupe consulté régulièrement a été représenté par l'Honorable Alfred Ahingejeje. Cette Commission a travaillé en étroite collaboration avec le Sénat pour produire des textes cohérents pour les deux chambres du Parlement du Burundi.

Des documents de travail pour mettre en place un texte bien pensé ont été mis à la disposition de cette commission. Ces documents sont : la constitution, les Règlements d'Ordre Intérieur de 2005 et de 2008, le Code Electoral. Après l'analyse de ce Règlement par la commission, il a été soumis pour approbation au niveau de la séance plénière et après l'expédier au niveau de la Cour Constitutionnelle pour vérifier de sa constitutionnalité.

Egide Kwizera

Une nouvelle Législature, un nouveau Bureau de l'Assemblée Nationale

Après les élections législatives du 23 juillet 2010, la Chambre basse du Parlement burundais vient de se doter d'un nouveau Bureau pour la Législature de 2010 - 2015. La séance plénière qui a abouti à l'élection des trois membres du Bureau de l'Assemblée Nationale a eu lieu en date du 20 août 2010 et elle était présidée par le doyen d'âge, l'Honorable Festus Ntanyungu. Ce dernier a commencé par rappeler que le Règlement d'Ordre Intérieur amendé et voté a été validé par la Cour constitutionnelle et allait servir d'instrument juridique pour l'élection des membres du Bureau. Le vote a été secret et les candidatures ont été présentées par les groupes politiques présents à l'Assemblée Nationale. Les candidats aux élections étaient les suivants :

- Honorable Ntavyohanyuma Pie, présenté par le parti CNDD-FDD au poste de Président de l'Assemblée Nationale ;
- Honorable Karerwa Mo-Mamo, présentée par le CNDD-FDD comme Premier Vice-Président ;
- Honorable François Kabura qui a été présenté par le parti Uprona pour le poste du Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale.

Les trois candidats ont été élus à l'unanimité, c'est-à-dire par tous les 105 députés présents et

les résultats de vote ont été que l'Honorable Pie Ntavyohanyuma a été reconduit à la présidence de l'Assemblée Nationale. L'Honorable Karerwa Mo-Mamo est devenu Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale et l'Honorable François Kabura occupe désormais le poste du



Suite à la page 4

Qui sont les honorables députés de la présente Législature 2010-2015

Suite de la page 2

N°	Nom et prénom	Circonscription	Parti
42	NDAYIZEYE Gloriose	GITEGA	CNDD-FDD
43	NDAYIZEYE Sylvestre	KARUSI	CNDD-FDD
44	NDAYIZIGA Oscar	MURAMVYA	CNDD-FDD
45	NDIHOKUBWAYO Norbert	GITEGA	FRODEBU NYAKURI
46	NDIKUMANA Constantin	GITEGA	CNDD-FDD
47	NDIKUMANA Evariste	BUJUMBURA-MAIRIE	TWA
48	NDIKUMANA Juvénal	NGOZI	CNDD-FDD
49	NDIMURWANKO Anne-Marie	MUYINGA	CNDD-FDD
50	NDITIJE Charles	BURURI	UPRONA
51	NDORICIMPA Gabriel	RUYIGI	CNDD-FDD
52	NDURURUTSE Gaudence	MUYINGA	CNDD-FDD
53	NDUWIMANA Edouard	KAYANZA	CNDD-FDD
54	NDUWIMANA Godeberthe	MURAMVYA	CNDD-FDD
55	NDUWIMANA Sennel	KAYANZA	CNDD-FDD
56	NDUWUBURUNDI Félicien	BUJUMBURA	CNDD-FDD
57	NGENDAKUMANA Jérémie	MURAMVYA	CNDD-FDD
58	NIBIGIRA Ezéchiel	BUJUMBURA	CNDD-FDD
59	NIHOREHO Félicité	CIBITOKÉ	CNDD-FDD
60	NIMUSHIMIRIMANA Vianney	KAYANZA	UPRONA
61	NIRAGIRA Félix	NGOZI	CNDD-FDD
62	NITEREKA Christine	GITEGA	CNDD-FDD
63	NIYONKURU Spès	RUTANA	CNDD-FDD
64	NIYOYANKANA Bonaventure	GITEGA	UPRONA
65	NIYOYUNGURUZA Méthode	MWARO	UPRONA
66	NIYUHIRE Félicité	CANKUZO	CNDD-FDD
67	NIYONGEKO Ildegonde	MWARO	CNDD-FDD
68	NIZIGIYIMANA Pierre	KARUSI	CNDD-FDD
69	NKUNZIMANA Gérard	KIRUNDO	CNDD-FDD
70	NKURUNZIZA Aimé	CIBITOKÉ	CNDD-FDD
71	NSABIMANA Marie Rose	NGOZI	CNDD-FDD
72	NSAVYIMANA Gisèle	KARUSI	CNDD-FDD
73	NSESEMA Jean Marie Pascal	BUBANZA	CNDD-FDD
74	NSHIMIRIMANA Georges	GITEGA	CNDD-FDD
75	NTAKAMURENGA Joseph	RUTANA	CNDD-FDD
76	NTAKARUTIMANA Joseph	NGOZI	CNDD-FDD
77	NTANGAMAJERI Diomède	MWARO	CNDD-FDD
78	NTANYUNGU Festus	BURURI	CNDD-FDD
79	NTANYUNGU Marie Rose	KARUSI	CNDD-FDD
80	NTASANO Oscar	MAKAMBA	CNDD-FDD

Suite à la page 5

Une nouvelle Législature, un nouveau Bureau de l'Assemblée Nationale

Suite de la page 3

Ntavyohanyuma a été reconduit à la présidence de l'Assemblée Nationale. L'Honorable Karerwa Mo-Mamo est devenu Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale et l'Honorable François Kabura occupe désormais le poste du Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale.

Dans son mot de remerciement, le nouveau Président de l'Assemblée Nationale a, en son nom propre et au nom du Bureau qui venait d'être élu, remercié tous les Honorables Députés qui ont placé leur confiance en eux et qui leur ont permis de gagner ces élections. Il a ensuite remercié le doyen d'âge pour le brio avec lequel il a dirigé les travaux de cette première session de la Législature de 2010-2015. Les Présidents de partis politiques qui siègent à l'Assemblée Nationale ainsi que les Batwa n'ont pas été oubliés car leur apport a été bénéfique dans le climat d'entente et de dialogue qui a caractérisé les travaux de cette session. Quant aux fonctionnaires de l'Assemblée Nationale, il leur a remercié pour leur assiduité au travail et leur a demandé de continuer dans cette voie.

L'Honorable Pie Ntavyohanyuma a assuré que le Bureau de l'Assemblée Nationale va mettre tous les atouts de son côté pour que les missions assignées à cette haute Institution soient atteintes. Il a exprimé le souhait de voir une législature qui se distingue par le dialogue et l'entente. Le Président de l'Assemblée Nationale a terminé en demandant à tous les Honorables députés d'apporter leur pierre à l'édifice pour que les travaux prévus à l'Assemblée Nationale se déroulent sans ambages.

Clarisse Biraronderwa

Qui sont les honorables députés de la présente Législature 2010-2015

Suite de la page 4

N°	Nom et prénom	Circonscription	Parti
81	NTAVYOHANYUMA Pie	KAYANZA	CNDD-FDD
82	NTAWUNKUNDA Ildephonse	MUYINGA	CNDD-FDD
83	NTIDENDEREZA Joseph	BURURI	FRODEBU NYAKURI
84	NTIMPIRANGEZA Grégoire	GITEGA	CNDD-FDD
85	NTINANIRWA Consolate	MAKAMBA	CNDD-FDD
86	NUNZUBUMWE Gertrude	NGOZI	CNDD-FDD
87	NYABENDA Pascal	BUBANZA	CNDD-FDD
88	NYENIMIGABO Jean Jacques	GITEGA	CNDD-FDD
89	NZEYIMANA Léontine	MAKAMBA	CNDD-FDD
90	NZIGAMASABO Jean Baptiste	KIRUNDO	CNDD-FDD
91	RUCARAGI Amédée	GITEGA	CNDD-FDD
92	RUKARA Mohamed	BUJUMBURA-MAIRIE	CNDD-FDD
93	RUKUKI Claudine	RUTANA	CNDD-FDD
94	RURAHINDA Bénigne	BUJUMBURA-MAIRIE	CNDD-FDD
95	RYAHAMA Pasteur	KIRUNDO	UPRONA
96	SAHINGUVU Yves	MURAMVYA	UPRONA
97	SENDAZIRASA Annonciate	NGOZI	CNDD-FDD
98	SIMBAKIRA Etienne	CIBITOKI	UPRONA
99	SINDAYIHEBURA Eric	BUJUMBURA-MAIRIE	CNDD-FDD
100	SINDOKOTSE Denise	BUJUMBURA	CNDD-FDD
101	SINOMENYA Salvator	BUJUMBURA	FRODEBU NYAKURI
102	SINZOTUMA Cyprien	MUYINGA	CNDD-FDD
103	SORONGO Yolande	RUYIGI	CNDD-FDD
104	TURINUMUGABO Ildephonse	MUYINGA	CNDD-FDD
105	UWIMANA Charlotte	NGOZI	CNDD-FDD
106	UWIZEYE Ibrahim	MUYINGA	CNDD-FDD

N.B. Suite aux décrets de nomination à d'autres fonctions incompatibles au mandat de députés, cinq de cette liste ne siègent plus à l'hémicycle de Kigobe. Il s'agit de :

1. Honorable Bucumi Moïse, circonscription de Ruyigi, Parti CNDD-FDD :
Nommé Ministre de l'Energie et des Mines;
2. Honorable Hatungimana Léonidas, circonscription de Cankuzo, Parti CNDD-FDD :
Nommé Porte-parole du Président de la République ;
3. Honorable Nduwimana Edouard, circonscription de Kayanza, Parti CNDD-FDD:
Nommé Ministre de l'Intérieur;
4. Honorable Nyenimigabo Jean Jacques, circonscription de Gitega, Parti CNDD-FDD :
Nommé Ministre de la Jeunesse, des Sports et Culture;
5. Honorable Sendazirasa Annonciate, circonscription de Ngozi, Parti CNDD-FDD:
Nommée Ministre de la Fonction, du Travail et de la Sécurité Sociale.

Tharcisse Manirakiza

Approbation et prestation de serment des deux Vice-Présidents de la République

Dans la matinée de samedi le 28 août 2010, les Honorables Députés se sont réunis pour analyser les candidatures présentées par Son Excellence le Président de la République pour les postes de Premier et Deuxième Vice-Présidents de la République. Cette séance plénière était présidée par le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma.

Dans son introduction, le Président de l'Assemblée Nationale a signalé que l'approbation des Vice-Présidents de la République par l'Assemblée nationale se conforme à la Constitution de la République du Burundi dans son article 123. Il a rappelé que cette approbation se fait à la majorité simple. Le Président de l'Assemblée Nationale a énoncé les candidats à ces hautes fonctions qui sont Monsieur Thérence Sinunguruza, député pour la législature sortante, pour le poste de Premier Vice-Président de la République et l'Honorable Sénateur Gervais Rufyikiri comme Deuxième Vice-Président de la République.

Après une brève présentation des cursus des candidats faite par eux-mêmes, les Honorables Députés ont procédé à l'approbation de ces candidats. Le vote était secret et a été fait tour à tour. Pour 99 députés présents et quatre procurations, 97 voix ont approuvé la candidature de l'Honorable Thérence Sinunguruza au poste de Premier Vice-Président de la République, 5 voix ont voté CONTRE et il y eu une seule abstention.

Quant au Deuxième Vice-Président de la République, pour les 98 députés présents et quatre procurations, 101 députés ont approuvé la candidature de l'Honorable Gervais Rufyikiri et une seule voix a voté contre.

Dans l'après-midi de cette même journée, les candidats approuvés, nommément Thérence Sinunguruza comme Premier Vice-Président de la République et Gervais Rufyikiri comme Deuxième Vice-Président de la République ont prêté serment devant le Président de la République et le Parlement d'être fidèles à la Constitution, à la Charte de l'Unité Nationale et à la loi, de défendre les intérêts supérieurs de la Nation, de promouvoir l'unité et la cohésion du peuple burundais, ainsi que la paix et la justice sociale. Ils se sont aussi engagés à combattre toute idéologie ou pratiques du génocide et d'exclusion et promouvoir et défendre les droits et libertés de la personne et du citoyen.

Signalons que d'autres personnalités des Corps Constitués et les membres du corps diplomatique et consulaire étaient aussi de la partie pour rehausser de leur présence l'événement.

Clarisse Biraronderwa

Le Palais des Congrès de Kigobe vient d'abriter la quatrième Session de l'Assemblée Législative de la Communauté Est-Africaine (EALA)

Du 12 au 24 septembre 2010, le Palais des Congrès de Kigobe abrite les activités de la première réunion, quatrième session de la deuxième assemblée de l'Assemblée Législative de la Communauté Est-Africaine (Eala). La tenue de cette session dans les enceintes de l'Assemblée Nationale du Burundi se conforme aux dispositions de l'article 55 du Traité pour l'Etablissement de la Communauté de l'Afrique de l'Est et de l'article 11 du Règlement Intérieur de l'EALA.

Les cérémonies marquant l'ouverture de ces activités se sont déroulées le 14 septembre où le Premier Vice-président de la République, Monsieur Thérence Sinunguruza, a prononcé le discours d'ouverture. Les autres personnalités de marque qui avaient rehaussé de leur présence ces cérémonies sont le Président de l'Assemblée nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, le Deuxième Vice-Président de la République, l'Honorable Gervais Rufyikiri, ainsi que le Président de l'Eala, Honorable Abdirahin H. Abdi.

Dans le discours prononcé par le Président de l'Assemblée Nationale du Burundi, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma a souhaité la chaleureuse bienvenue aux membres de l'Eala venus des cinq pays qui constituent la Communauté Est Africaine. Par la même occasion, il a encore une fois félicité les membres du Bureau et les honorables députés et sénateurs burundais qui ont mérité la confiance du peuple pour le représenter à l'hémicycle de Kigobe.

L'Honorable Pie Ntavyohanyuma a rappelé que cette réunion de la quatrième session se tient au Burundi dans une période spéciale pour toute la région, suite aux processus électoraux qui s'y déroulent. Au Burundi et au

Rwanda, les élections se sont déroulées dans le calme et la transparence, et elles ont été couronnées de succès. L'aboutissement de ces élections a été la réélection des Présidents de la

République du Burundi et du Rwanda. Il a profité de l'occasion pour réitérer les félicitations de la part du Parlement du Burundi.

Comme l'a exprimé le Président de l'Assemblée nationale du Burundi, le fait que les élections



étaient libres et transparentes est une preuve que la démocratie commence à prendre racine dans la région. Il remercié le Secrétariat de la Communauté Est-Africaine de s'être impliqué de plusieurs façons dans le processus électoral au Burundi et a exprimé le souhait de voir tous les pays de l'EAC s'impliquer dans les élections prévues dans les pays de la sous-région pour qu'elles soient couronnées de succès. Il a affirmé l'engagement du Parlement du Burundi qui adoptera tout projet de loi relatif à la mise en place d'une Commission électorale mixte.

Il a rappelé qu'en Ouganda, les élections sont programmées pour 2011. En République Unie de Tanzanie et au Kenya, les populations se préparent pour les élections de 2012. Il a émis le souhait de voir toutes ces élections se dérouler dans le calme, la dignité et la transparence. Le Président de l'Assemblée nationale du Burundi a signalé que la tenue de cette réunion au Burundi est un grand honneur et fait suite aux recommandations émises lors des sessions

antérieures tenues dans les pays membres de l'EAC. Elle a pour objectif l'approfondissement et l'évaluation de la mise en place des programmes et des plans d'actions convenus lors des autres sessions tenues.

En conclusion, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma

a rassuré que le Parlement du Burundi ne ménagera aucun effort pour que les travaux de la première réunion de cette session de l'Eala se déroulent dans un environnement paisible.

Dans le discours prononcé par le Président de l'Assemblée Législative de la Communauté Est-Africaine, l'Honorable Abdirahin H. Abdi a commencé par remercier le Premier Vice-Président de la République du Burundi qui, au nom du Chef de l'Etat empêché, a daigné rehausser de sa présence les cérémonies d'ouverture de cette réunion. Il l'a félicité pour sa nomination à ce poste de prise de décision et de gestion des affaires publiques. Par la même occasion, il a félicité Son Excellence le Président de la République pour sa réélection à la tête du pays, lors des élections qualifiées de transparentes, libres et pacifiques par tous les observateurs du monde entier.

Reconnaissant les avancées enregistrées par le pays dans les différents domaines de la vie du pays pendant les cinq dernières années, il a

Suite à la page 7

IKIYAGO C'INAMA NSHINGAMATEKA

Le Palais des Congrès de Kigobe abrite la quatrième Session de l'Assemblée Législative de la Communauté Est-Africaine (EALA)

Suite de la page 6

assuré que l'Eala a placé sa confiance dans les leaders politiques burundais les estimant capables d'assurer la paix et la stabilité au Burundi. Il a loué le fait que le gouvernement du Burundi soit composé des membres provenant de différents partis politiques. Il les a encouragés à faire honneur à la population qui a placé sa confiance en eux en s'acquittant de toutes les promesses faites et leur a assuré son appui.

Enfin, l'Honorable Abdirahin H. Abdi a remercié le Premier Vice-Président de la République pour son engagement à coopérer avec l'Assemblée Législative de la Communauté Est-Africaine.

Le discours d'ouverture du Premier Vice-Président de la République a débuté par les chaleureuses bienvenues adressées à tous les participants à cette réunion venus des cinq pays membres de l'EAC. Il a saisi de cette occasion pour féliciter tous les pays de l'EAC qui ont organisé des élections- le Burundi, le Kenya et le Rwanda- car la réussite de ces élections a prouvé la maturité politique qui devra toujours caractériser les pays membres de l'EAC. Il a remercié le Secrétariat de l'EAC ainsi que tous les partenaires qui ont œuvré pour que le processus électoral burundais soit couronné de succès.

L'Honorable Thérance Sinunguruza n'a pas manqué de souligner le pas franchi par l'EAC dans le développement de la sous-région. Il a réassuré l'engagement du Burundi pour que l'intégration dans la sous-région soit effectif et que le pays est prêt à tout continuer à œuvrer pour le développement de l'EAC afin qu'il y ait des résultats tangibles. Il a exprimé son appréciation du programme de réunion interactive entre les Parlementaires de l'Eala et ceux des pays membres de l'EAC. Pour le cas du Burundi, il a dit que c'est une bonne occasion pour imprégner les



députés burundais nouvellement élus des réalités de la Communauté. Le Premier Vice-Président de la République a conclu son discours en réitérant l'engagement du Burundi pour le développement de la Communauté et en souhaitant pleins succès aux travaux de cette réunion.

A la fin des cérémonies, une photo de famille des honorables Députés de l'Eala et des autres hautes autorités du pays a été prise. Signalons qu'il est prévu une session d'interaction entre les honorables députés nouvellement élus et les honorables députés de l'Eala.

Clarisse Biraronderwa

Clôture solennelle de la session ordinaire parlementaire de juin 2010.

Le 31 août 2010, le Président de l'Assemblée nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, a procédé à la clôture solennelle de la session de

en son nom propre, adressé ses vifs remerciements à tous ceux qui avez bien voulu répondre à l'invitation pour ces cérémonies. Il a aussi



juin 2010. Devant les Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale, les Honorables Députés, les Membres du Gouvernement, les hautes autorités judiciaires dont la présidence de la Cour Constitutionnelle, le Procureur Général de la République, le Président de la Cour des Comptes, les Membres du Corps Diplomatique et Consulaire, les Représentants des Organisations Internationales, les membres de la Force de Défense Nationale, les Membres de la Police Nationale, les membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante, les Présidents des Formations politiques agréées, les Membres des Confessions religieuses, les membres du personnel de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma a, au nom du Bureau de l'Assemblée Nationale et

réitéré à ses collègues Députés nouvellement élus, ses sincères félicitations pour la confiance placée en eux par la population.

En date du 7 juin 2010 lors de l'ouverture de cette Session, l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale avait annoncé qu'il s'agissait d'une Session particulière car dominée par beaucoup d'événements politiques, les plus marquants étant, sans aucun doute, les différentes consultations électorales : communales, présidentielle, législatives et sénatoriales en vue d'un renouvellement des Institutions dans notre pays.

Comme beaucoup de Députés participent pour la première fois à ces cérémonie, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma a, à leur intention, rappelé que cela est stipulé dans la Constitution spécialement en son article 174 : l'Assemblée Nationale se réunit chaque année en trois

Suite à la page 8

Clôture solennelle de la Session ordinaire parlementaire de juin 2010

Suite de la page 7

Sessions ordinaires. La première Session débute le premier lundi du mois de février, la deuxième le premier lundi du mois de juin et la troisième le premier lundi du mois d'octobre de chaque année. La durée d'une Session est de trois mois et chaque Session est ouverte et clôturée par des cérémonies officielles.

Au terme de l'article 158 de la Constitution de la République du Burundi, l'Assemblée Nationale vote la loi et contrôle l'action du Gouvernement. C'est dans cette optique que le Gouvernement avait envoyé à l'Assemblée Nationale, conformément à l'article 188 alinéa 1 et à l'article 193 de la Constitution de la République du Burundi, l'ordre du jour de cette Session dont les projets de lois sont les suivants :

1. Le Projet de loi portant système national de normalisation, métrologie, assurance de la qualité et essais ;
2. Le Projet de loi portant règlement des comptes de la République du Burundi pour l'exercice 2008 ;
3. Le Projet de loi portant stratégie nationale de développement de la statistique au Burundi (SNDS- Burundi) 2010-2014 ;
4. Le Projet de loi portant code des sociétés ;
5. Le Projet de loi portant création de la commission nationale indépendante des droits de l'homme ;
6. Le Projet de loi portant révision de la loi n°1/014 du 22/9/2003 portant missions, composition, organisation et fonctionnement de l'Observatoire National pour la prévention et l'éradication du génocide ; des crimes de guerre, des autres crimes contre l'humanité et de l'exclusion ;
7. Le Projet de loi portant statut des anciens

combattants ;

8. Le Projet de loi portant ratification par la République du Burundi du protocole de la cour de justice de l'Union Africaine ;
9. Le Projet de loi portant protocole à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits de la femme ;
10. Le Projet de loi portant exercice de la profession vétérinaire ;
11. Le Gouvernement nous a aussi envoyé pour examen le Document de vision «Burundi 2025».

L'étude de ces différents projets de loi n'a pas eu lieu, du fait que pendant cette session les Députés étaient essentiellement en campagne électorale. Par ailleurs, en date 27 juillet 2010, la Commission Electorale Nationale Indépendante (Ceni) a proclamé les résultats provisoires des législatives. Ensuite, en date 06 août 2010, la Cour constitutionnelle a validé la liste des députés membres de l'Assemblée Nationale du Burundi, ce qui a mis fin aux activités de la législature précédente. Tous ces développements expliquent le fait que ces projets de lois n'ont pas pu être étudiés. En date du 16 août 2010, l'Assemblée Nationale s'est réunie pour la première fois en séance plénière conformément au Décret présidentiel n°100/124 du 11 août 2010 portant convocation de la première Session de l'Assemblée Nationale et dont l'ordre du jour portait sur l'adoption du Règlement Intérieur de l'Assemblée Nationale et la mise en place du Bureau de l'Assemblée Nationale de la nouvelle législature. L'Honorable Président de l'Assemblée Nationale de se réjouir du fait

qu'au cours de la première session de cette législature, la concertation ait été remarquable entre les familles politiques représentées à l'Assemblée Nationale ainsi que le groupe des Batwa. Cette concertation a abouti à un résultat très positif dans la mesure où l'Assemblée Nationale s'est dotée d'un nouveau Règlement Intérieur validé par la Cour constitutionnelle par son Arrêt RCCB 242 du 19 août 2010, ce qui a permis enfin la mise en place du Bureau de l'Assemblée Nationale, ainsi qu'un début d'organisation pour la mise en place des commissions permanentes.

La Session qui s'est donc achevée n'aurait certainement pas été ce qu'elle a été sans le travail consciencieux des personnels tant politiques qu'administratifs et techniques de l'Assemblée Nationale. Au nom de tous les Députés, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma leur a aussi adressé ses sincères remerciements et en même temps les encourager à toujours aller toujours de l'avant dans leur travail : dans le respect de l'éthique et de la déontologie professionnelle.

L'importante participation de la population au processus électoral, témoigne d'une aspiration profonde du peuple burundais à voir se concrétiser la politique de consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité pour sortir définitivement notre pays de la période sombre qu'il a traversée depuis son accession à l'indépendance. Ce processus électoral a eu le mérite de démontrer la grande maturité politique du peuple burundais, sa capacité de faire la part des choses lorsqu'il s'agit de son devenir, sa clairvoyance et sa sagesse, mais aussi et surtout son profond

Suite à la page 9

Clôture solennelle de la session ordinaire parlementaire de juin 2010.

Suite de la page 8

attachement aux acquis démocratiques.

Il a aussi saisi cette opportunité pour adresser ses vifs remerciements et rendre un hommage appuyé à la Commission Electorale Nationale Indépendante, aux pays amis du Burundi, aux différents bailleurs de fonds, aux observateurs nationaux et internationaux, aux femmes et aux hommes des médias, aux corps de défense et de sécurité ainsi qu'à l'appareil judiciaire, pour le travail remarquable qu'ils ont accompli au cours de ces élections en vue d'un renouvellement démocratique des Institutions républicaines. A cette occasion, L'Honorable Président de l'Assemblée Nationale a également adressé ses chaleureuses félicitations à Son Excellence Monsieur le Président de la République, pour son élection au suffrage universel direct. Il a apprécié à sa juste valeur le discours qu'il a prononcé lors de son investiture et ne doute nullement qu'il ne ménagera aucun effort pour promouvoir la bonne gouvernance dans notre pays, pour promouvoir les grands chantiers de développement et défendre avec ardeur les causes et les intérêts suprêmes de la nation. De même, il a également félicité les Honorables Députés en qui la population a placé sa confiance. Son souhait le plus ardent est que les Députés, par leur engagement, puissent mériter cette confiance tout au long de cette législature. Les partis politiques qui sont sortis vainqueurs des élections et qui ont l'honneur et le privilège de siéger à l'Assemblée Nationale durant la législature 2010-2015 à savoir le CNDD-FDD, l'Uprona et le parti Sahwanya Frodebu Nyakuri, ainsi qu'à l'endroit des Députés de la composante sociale Batwa qui ont été cooptés par la Commission Electorale Nationale Indépendante ont aussi reçu les félicitations méritées de l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale.

Tout au long de cette législature, son vœu est que ces partis politiques, mais les autres aussi, puissent continuer à apporter leur pierre dans l'édification d'une société juste et prospère, une société où il fait bon vivre. L'Honorable Pie Ntavyohanyuma de souhaiter que l'Assemblée Nationale puisse porter encore plus haut le flambeau de la démocratie en assurant pleinement son rôle de législateur dans un débat contradictoire, franc et constructif au profit de l'intérêt général.

Tharcisse Manirakiza

Deux ambassadeurs reçus en audience par l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale

Jeudi 15 septembre 2010, deux ambassadeurs, l'un de la République Fédérale d'Allemagne au Burundi et l'autre de la République Populaire de Chine au Burundi ont été reçus en audience par Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma.

L'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, Joseph Weiss, qui a été reçu en premier lieu et le Président de l'Assemblée Nationale du Burundi, ont focalisé leurs échanges sur les défis du système parlementaire. Ils ont également échangé sur l'ouverture du Parlement burundais pour étendre sa coopération au-delà de la sous-région. A cet effet, l'Ambassadeur Joseph Weiss a dit qu'une délégation des parlementaires allemands va effectuer une visite à l'Assemblée Nationale au mois d'octobre 2010 dans le cadre de la coopération parlementaire. L'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Burundi, n'a pas manqué de féliciter le Président de l'Assemblée Nationale de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, pour le deuxième mandat que ses pairs viennent de placer en lui pour diriger cette deuxième Institution du pays.



L 'Honorable Président de l 'Assemblée Nationale avec l 'Ambassadeur d 'Allemagne au Burundi

L'ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire de Chine au Burundi, Yu Xu Zhong et le Président de l'Assemblée Nationale, Honorable Pie Ntavyohanyuma, ont quant à eux échangé sur les relations entre la Chine et le Burundi. Ils ont également échangé sur les dossiers prioritaires notamment dans le domaine de la coopération entre l'Assemblée nationale du Burundi et l'Assemblée populaire chinoise, notamment en ce qui concerne les visites réciproques des présidents des deux Assemblées parlementaires, mais aussi des

Suite à la page 10

IKIYAGO C'INAMA NSHINGAMATEKA

Deux ambassadeurs reçus en audience par l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale

Suite de la page 9

visites réciproques entre les membres des Commissions Permanentes de l'Assemblée Nationale du Burundi et l'Assemblée Populaire de Chine en vue de profiter de l'expérience de la Chine dans l'élaboration des projets de lois en rapport avec le développement et la lutte contre la pauvreté dans le but ultime de favoriser l'afflux des investisseurs étrangers au Burundi.

L'ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire de Chine au Burundi, Yu Xu Zhong a aussi fait part au Président de l'Assemblée Nationale, Honorable Pie Ntavyohanyuma, de l'expérience de la Chine en rapport avec la maîtrise de la démographie, étape indispensable pour atteindre un développement stable. L'Ambassadeur de Chine a aussi félicité le Président de l'Assemblée Nationale du Burundi pour le bon déroulement des élections. Signalons aussi que cette audience a servi de prise de contact entre l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Burundi car celui-ci est nouveau dans ses fonctions au Burundi.

Egide Kwizera

Clôture de la Législature de 2005-2010: L'Assemblée Nationale se félicite de ses réalisations

Cette cérémonie a eu lieu en date du 10 août 2010, dans les enceintes du Palais des Congrès de Kigobe. Etaient invités à cette clôture tous les honorables députés de la Législature 2005-2010, ainsi que tout le personnel de l'Assemblée Nationale.

Dans le discours de circonstance prononcé par le Président sortant de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma a commencé par remercier, au nom du Bureau sortant et en son nom propre, tous les députés pour une franche collaboration qui a caractérisé toute la législature et leur a adressé ses félicitations pour tout le travail accompli durant ce mandat qui leur a été confié par la population. Le Président sortant de l'Assemblée Nationale a dressé un bilan des réalisations de l'Assemblée Nationale pour les cinq années qui viennent de s'écouler. En dépit des problèmes rencontrés au cours de cette Législature, cette Institution a su y faire face et l'Assemblée Nationale a doté le pays de 149 projets de loi analysés et adoptés en 14 sessions ordinaires et 5 sessions extraordinaires. Les honorables députés ont également suivi avec grand intérêt l'action gouvernementale. Soixante-sept séances de questions orales avec débat adressées aux membres du Gouvernement ont été organisées pour s'enquérir des issues envisagées par l'Exécutif pour telle

ou telle question qui préoccupait la population.

La tâche d'écouter les doléances de la population n'a pas été laissée en arrière. En effet, plus de 119 descentes ont été effectuées à travers tout le pays pour suivre de près et traiter des questions qui étaient d'actualité.

De plus, les 17 cabinets parlementaires mis en place dans les circonscriptions électorales ont eu un apport positif en transmettant au Parlement les doléances de la population. Quant au renforcement des capacités, plusieurs séminaires et formations ont été organisés tant pour les honorables députés que pour les fonctionnaires de l'Assemblée Nationale. Cela leur a été bénéfique car des nouvelles connaissances ont été dispensées aux participants. Dans le domaine de la communication, des innovations importantes ont été apportées. Un site web de l'Assemblée Nationale a été créé pour informer le monde entier des activités qui s'y déroulent. A cela s'ajoute le bimensuel d'informations et d'opinions «Ikiyago c'Inama Nshingamateka», ainsi qu'une émission radiodiffusée, «Ikiganiro c'Inama Nshingamateka na Nkenguzamateka».

L'Honorable Pie Ntavyohanyuma n'a pas manqué de remercier, au nom du Bureau sortant et en son nom propre, les fonctionnaires de l'Assemblée Nationale pour le travail accompli afin que les tâches confiées aux honorables députés se passent comme souhaitées. Il a félicité l'harmonie qui a caractérisé la collaboration entre les fonctionnaires et les députés, ainsi que le climat de paix et d'entente ayant prévalu à l'Assemblée Nationale. Il a promis que les aspirations des fonctionnaires qui n'ont pas été réalisées seront transmises au nouveau Bureau, notamment le Statut des Fonctionnaires du Parlement et leur a demandé de collaborer efficacement avec les honorables députés de la prochaine législature. Le Président de l'Assemblée Nationale a clôturé son discours en félicitant les honorables députés en qui la population a renouvelé sa confiance et a souhaité pleins succès à ceux qui n'ont pas eu cette chance et qui vont poursuivre leur vie professionnelle dans d'autres secteurs de la vie nationale.

L'Honorable Dr Jean Minani a pris la parole au nom de ses collègues députés sortant pour remercier le Bureau qui a organisé cette occasion de rencontre, afin de se dire adieu et de se remémorer des tâches accomplies le long des cinq ans qui viennent de s'écouler. Il a rappelé que cette législature a connu des moments difficiles et a félicité tout le Bureau, en particulier le Président du Bureau, pour la lourde tâche accomplie et la sagesse avec laquelle il a accompli sa mission afin de les surmonter.

Il a saisi cette occasion pour, lui aussi, féliciter le Président sortant pour avoir été réélu dans sa circonscription, ainsi que tous les honorables députés dont le mandat a été renouvelé. Au sujet de la collaboration avec les fonctionnaires, il leur a encouragé de continuer à respecter la déontologie professionnelle et de s'atteler à la tâche. Signalons que ces cérémonies se sont déroulées dans un climat de fête où les honorables députés et les fonctionnaires ont partagé un verre d'amitié.

Clarisse Biraronderwa